

Long Lake Gold Mine Rehabilitation Project

Public Notice

January 2021

The Ontario government is committed to rehabilitating abandoned mine sites in the province to reduce risks to public health and the environment.

The rehabilitation of the Long Lake Gold Mine site is a priority for the Ministry of Energy, Northern Development and Mines. Rehabilitation will improve water, soil and sediment quality in the surrounding environment.

The ministry will take the necessary steps and time to implement the project successfully, while making every effort to minimize impacts on local residents. The inconveniences that may result from the project will be short lived in comparison to its long-term environmental and health benefits.

Environmental Assessment Act Changes

The ministry is committed to open and consistent communication with the public. Since the rehabilitation project began, we have adjusted our approach to align with recent changes to the Class Environmental Assessment (EA) process under the *Environmental Assessment Act*. We will continue to consider comments from stakeholders and the public about the remediation and work with them to address and mitigate concerns.

The ministry will keep you updated at each key milestone of the project. The next milestone,

which is expected to occur in spring 2021, will be presenting site access options to key interest groups and local residents.

Current Project Status

- A fisheries' assessment was completed in October 2020 and the report will be released in early 2021
- A site access study is in progress, the results of which will be communicated in early 2021.

Spring 2021 Projects

- Completing a cultural heritage study, as required under the Class EA
- Identifying project risks and developing engineered controls
- Advancing the conceptual access road study to the engineering phase
- Preparing a site-wide environmental monitoring program that includes construction monitoring
- Monitoring water quality seasonally
- Holding virtual public information sessions following the completion of key studies.

The ministry will proceed to the construction phase upon the completion of the following phases:

- Class EA requirements have been met
- Design optimization is complete
- Required regulatory approvals are in place

At this time, a start date for the construction phase has not been determined.

For more information or to unsubscribe from these updates, contact: Thomas Sulatycky, Mine Project Engineer, at 705-618-5746 or thomas.sulatycky@ontario.ca.

STAY OUT! STAY SAFE!

Abandoned mine sites are dangerous.
For your safety, please stay out.

Le gouvernement de l'Ontario s'est déclaré résolu à remettre en état les mines abandonnées dans la province afin de réduire les risques pour la santé publique et l'environnement.

La remise en état de la mine d'or de Long Lake est une priorité pour le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines. Elle permettra d'améliorer la qualité de l'eau, du sol et des sédiments dans le milieu environnant.

Le ministère prendra les mesures et le temps nécessaires pour mener le projet à bonne fin, tout en s'efforçant de limiter au maximum les répercussions sur les résidents. Les désagréments qui pourraient résulter du projet seront de courte durée par rapport à ses avantages à long terme pour l'environnement et la santé.

Changements à la *Loi sur les évaluations environnementales*

Le ministère s'engage à communiquer de manière franche et périodique avec le public. Depuis le début du projet de remise en état, nous avons adapté notre ligne de conduite pour respecter les récents changements apportés au processus d'évaluation environnementale (EE) de portée générale en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Nous continuerons à tenir compte des commentaires des parties prenantes et du public concernant la remise en état, et à collaborer avec eux pour répondre aux préoccupations et les atténuer.

Le ministère vous tiendra informé à chaque étape clé du projet. La prochaine étape, qui devrait avoir

lieu au printemps de 2021, consistera à présenter les options d'accès au chantier pour les principaux groupes d'intérêt et les résidents.

État actuel du projet

- Une évaluation piscicole a été réalisée en octobre 2020 et le rapport sera publié début 2021;
- Une étude sur l'accès au chantier est actuellement engagée, et les résultats seront communiqués début 2021.

Projets du printemps de 2021

- Réaliser une étude sur le patrimoine culturel, comme l'exige l'EE de portée générale;
- Recenser les risques du projet et créer des contrôles techniques;
- Faire avancer l'étude conceptuelle du chemin d'accès jusqu'à la phase d'ingénierie;
- Préparer un programme de surveillance de l'environnement à l'échelle du chantier qui comprend la surveillance de la construction;
- Surveiller la qualité de l'eau en fonction des saisons;
- Organiser des séances d'information publiques virtuelles après l'achèvement des principales études.

Le ministère passera à la phase de construction dès l'achèvement des phases suivantes :

- Les exigences de l'EE de portée générale ont été respectées;
- L'optimisation de la conception est terminée;
- Les autorisations réglementaires requises sont en place.

Pour l'instant, la date de début de la phase de construction n'a pas encore été fixée.

Pour en savoir plus ou vous désabonner de ces mises à jour, contactez : Thomas Sulatycky, ingénieur de projet minier, au 705 618-5746 ou à thomas.sulatycky@ontario.ca.

**ACCÈS INTERDIT!
PRUDENCE CONSEILLÉE!**

Les mines abandonnées sont dangereuses. Pour votre sécurité, l'accès y est interdit.